



RAPPORT ANNUEL

2014

Sommaire

5 Éditorial

7 Événements 2014

9 Une nouvelle agence pour un nouveau programme

11

PARTIE 1

CONSEILLER & FINANCER LES PROJETS DE L'AN 1 D'ERASMUS+

- 12 - Erasmus+ : transformation réussie !
- 13 - Des projets en hausse et de qualité
- 13 - Un accompagnement pour plus de réussite
- 15 - Un développement au-delà des frontières de l'Union européenne
- 17 - Des dispositifs complémentaires pour l'orientation, la formation et la reconnaissance des compétences

19

PARTIE 2

ÉVALUER LES PROJETS & ÉTUDIER L'IMPACT DES POLITIQUES DE MOBILITÉ

- 20 - Contrôle, évaluation et identification des bonnes pratiques
- 21 - Des études de référence sur l'utilité des dispositifs

23

PARTIE 3

INFORMER LES ACTEURS DES OPPORTUNITÉS D'ERASMUS+

- 24 - Une promotion et un accompagnement au service des professionnels
- 25 - Une communication vers les décideurs et les Français

31

PARTIE 4

ASSURER LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGENCE & OPTIMISER SA GESTION

- 32 - La montée en puissance des compétences et des modalités d'administration
- 34 - Des crédits en hausse et maîtrisés dans leur gestion

Éditorial

L'année 2014 a été une année capitale dans la courte histoire de l'Agence que beaucoup, depuis sa naissance il y a plus d'une décennie, ont pris l'habitude d'appeler l'Agence de Bordeaux. 2e2f est morte de sa belle mort après avoir porté avec efficacité les responsabilités du programme Éducation et Formation Tout au Long de la Vie !

Erasmus+ France / Éducation Formation a vu le jour, avec l'immense espoir soulevé par le programme éponyme devenu un des boucliers les plus vertueux de la réussite européenne, forte de ce mixte improbable de l'agréable et de l'utile que les citoyennes et citoyens européens appellent de leurs vœux en ces temps d'interrogation sur la marche du monde et sur le sens d'une construction géopolitique volontariste et sans équivalent née il y a deux générations.

Fiers et heureux d'un nouveau nom qui associe la continuité avec un programme devenu la marque de l'Europe du sourire, refusant le repli sur soi et l'espérance d'un triplé de rayonnement – plus de budget, plus de publics, plus de pays – justifiant le signe « + », les personnels de l'Agence se sont particulièrement engagés dans cette première année de nouveau programme.

Les difficultés nées d'un passage à une nouvelle dimension, attendu mais toujours complexe à prendre en charge, mais aussi d'une volonté assumée de la Commission européenne de ne négliger aucun détail au risque d'un manque de simplification, n'ont pas manqué, mais les obstacles ont su être dépassés les uns après les autres.

Avec la détermination née de l'expérience des programmes passés qui continueront à être gérés jusqu'en 2017. Avec la foi en la force de l'organisation nouvelle préparée en 2013 qui donne aux études d'impact une place prépondérante et qui sera testée à moyen terme à l'aune d'un dialogue social renouvelé par les élections professionnelles de décembre. Avec la confiance en un avenir proche qui verra les moyens d'actions de notre institution doubler d'ici 2020 et les soutiens de l'Agence se diversifier sur les territoires, dans l'espace national et par-delà les frontières. Avec la certitude que les axes stratégiques prioritaires désormais pluriannuels permettront de vivre efficacement la transition de fond entre une aide à l'acquisition de compétences individuelles aujourd'hui plébiscitée comme l'a montré le sondage TNS Sofres réalisé dans le cadre de la préparation des élections européennes.

Erasmus+, aiguillon positif pour le développement des territoires grâce à la formation et à l'économie de la connaissance, doit encore être reconnu comme tel par les élus et les citoyens.

Prise en charge des trois actions clés du Programme dès janvier 2014 et de la nouvelle dimension internationale à partir de l'automne, développement des outils connectés pour une plus grande dématérialisation, mise en œuvre d'une politique originale d'accompagnement et de conseils aux porteurs de projets actuels et potentiellement mobilisables, multiplication des opérations de communication sur les opportunités ouvertes par les nouvelles actions, réflexion sur la valorisation des projets innovants et de qualité, optimisation de la politique de contrôle : tous les départements et services de l'Agence ont contribué à une activité qui est restée aussi dynamique et diversifiée que dans la dernière année des anciens programmes.

Confortée par ses partenaires nationaux et internationaux de plus en plus nombreux, par le dévouement de ses évaluateurs et de ses développeurs et par le soutien de ses ministères de tutelle qui se sont rassemblés plusieurs fois dans l'année, notamment à l'occasion des réunions du Cercle Erasmus mais aussi pour les événements officiels de lancement d'Erasmus+, l'Agence vise désormais à élargir encore son champ d'action, principalement vis-à-vis des publics qui n'ont pu profiter suffisamment des anciens programmes, comme les apprentis à la fois acteurs et bénéficiaires de la conférence annuelle de l'Agence organisée en octobre à Lille autour des *Euroskills*, comme les formateurs, inspecteurs et cadres administratifs, objectifs de premier rang des mobilités dans Erasmus+ et comme les acteurs de la formation professionnelle en Euroméditerranée, public cible du premier projet multilatéral porté par l'Agence en dehors du programme.

Plus que jamais actrice de cette « vision plurielle qui doit porter l'idée européenne du rêve à la réalité » comme la souhaitait Richard de Coudenhove-Kalergy, lorsqu'il créait *Pan Europe*, Erasmus+ France / Éducation Formation, désormais institutionnellement coordonnée avec l'Agence Erasmus+ France / Jeunesse & Sport, s'est aussi engagée en 2014 dans la défense des valeurs européennes : liberté d'expression, égalité des hommes et des femmes, respect des orientations sexuelles, mise en avant de la culture et du devoir de mémoire mais aussi valorisation des compétences formelles et informelles et soutien de la diversité des langues. C'est ainsi, alors que ces valeurs ont été attaquées si terriblement depuis le début 2015, qu'elle espère pouvoir également tenir dans les années qui viennent un rôle d'arme positive de long terme au service de toutes celles et tous ceux qui préfèrent l'échange et l'humanisme à la barbarie.



> Antoine Godbert, directeur de l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation

2014



Cérémonie de remise
du Label européen
des Langues,
Expolangues, Paris

7
Février



Festival Europavox,
scène des jeunes talents
européens et club
Erasmus+,
Clermont-Ferrand

5-7
juin



Rencontres
Universités &
Entreprises,
Palais des Congrès,
Paris

21
Juin

2014



Soirée de lancement du
programme Erasmus+,
free to move party # 2,
Bordeaux

16
Janvier



Conférence de
presse sur l'impact
d'Erasmus+, avec
l'Alliance Française
et l'Association des
Régions de France,
Paris

29
Avril



Conférence annuelle de
l'*Academic Cooperation
Association*, Université
de Bordeaux

16
Juin



Lancement national
du programme
Erasmus+,
Cité Universitaire,
Paris

29
Septembre



Conférence relative
à Agenda Européen
pour l'Éducation et
la Formation des
Adultes, INSEP, Paris

10
Octobre

2014



Accueil du Secrétaire
d'État aux Affaires
européennes Harlem
Désir, en visite à
l'Agence Erasmus+
France / Éducation
Formation

12
Septembre



Conférence annuelle
de l'Agence Erasmus+
France / Éducation
Formation,
Conseil régional
Nord-Pas-de-Calais,
pendant la finale des
Eurosills

1&2
Octobre



Conférence sur
la dimension
internationale
d'Erasmus+,
Agora du Haut-Carré,
Bordeaux

20
21
Novembre

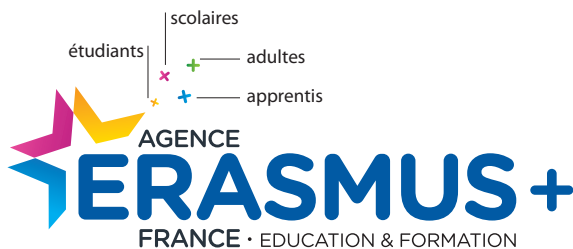


Une nouvelle Agence pour un nouveau programme

L'Agence Erasmus+ France / Education Formation assure, pour la France, la promotion et la gestion de plusieurs programmes et dispositifs communautaires, notamment Erasmus+ sur les volets éducation et formation. Ces programmes européens ont pour principaux objectifs de permettre au citoyen d'acquérir des compétences utiles pour un métier, de contribuer au multilinguisme et à la citoyenneté européenne.

Construit pour s'inscrire dans les ambitions de la Stratégie 2020 d'une croissance intelligente, durable et inclusive, Erasmus+ / Education Formation rassemble les anciens programmes Erasmus (enseignement supérieur), Comenius (enseignement scolaire), Leonardo (formation professionnelle) et Grundtvig (éducation des adultes).

Pour accompagner la nouvelle dénomination de l'Agence, une identité graphique porte désormais une marque forte au service des acteurs et des bénéficiaires finaux du programme : la France et l'Europe sont symbolisées dans une étoile plurielle ; l'idée de mobilité des individus et des savoirs est contenue dans la nuée de « + ». Des variations dans l'application des couleurs primaires permettent d'identifier les différents publics :



Avec un budget en hausse, plus de

400 000

Français et

4 millions

d'Européens devraient bénéficier d'ici à 2020 d'une mobilité individuelle ou d'un partenariat stratégique dans le cadre d'Erasmus+.

L'Agence est référente et animatrice nationale des dispositifs Europass, Agenda Européen pour l'Education et la Formation des Adultes (AEFA), Plateforme européenne pour les acteurs de l'éducation et de la formation des adultes (EPALE), Label européen des langues, système ECVET (*European Credit system for Vocational Education and Training*). Elle coordonne sur le territoire national le réseau Euroguidance.

Groupement d'intérêt public placé sous la tutelle de deux ministères (ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, et ministère du Travail, de l'Emploi, et du Dialogue social), l'Agence est située à Bordeaux et emploie 96 personnes.

L'Agence attribue et contrôle les financements européens dans le cadre du programme Erasmus+. Elle conseille les porteurs de projets et assure le suivi qualitatif, administratif, financier des projets retenus.

L'Agence assure la promotion des dispositifs et de leurs résultats auprès du grand public, des professionnels, des médias et des décideurs.

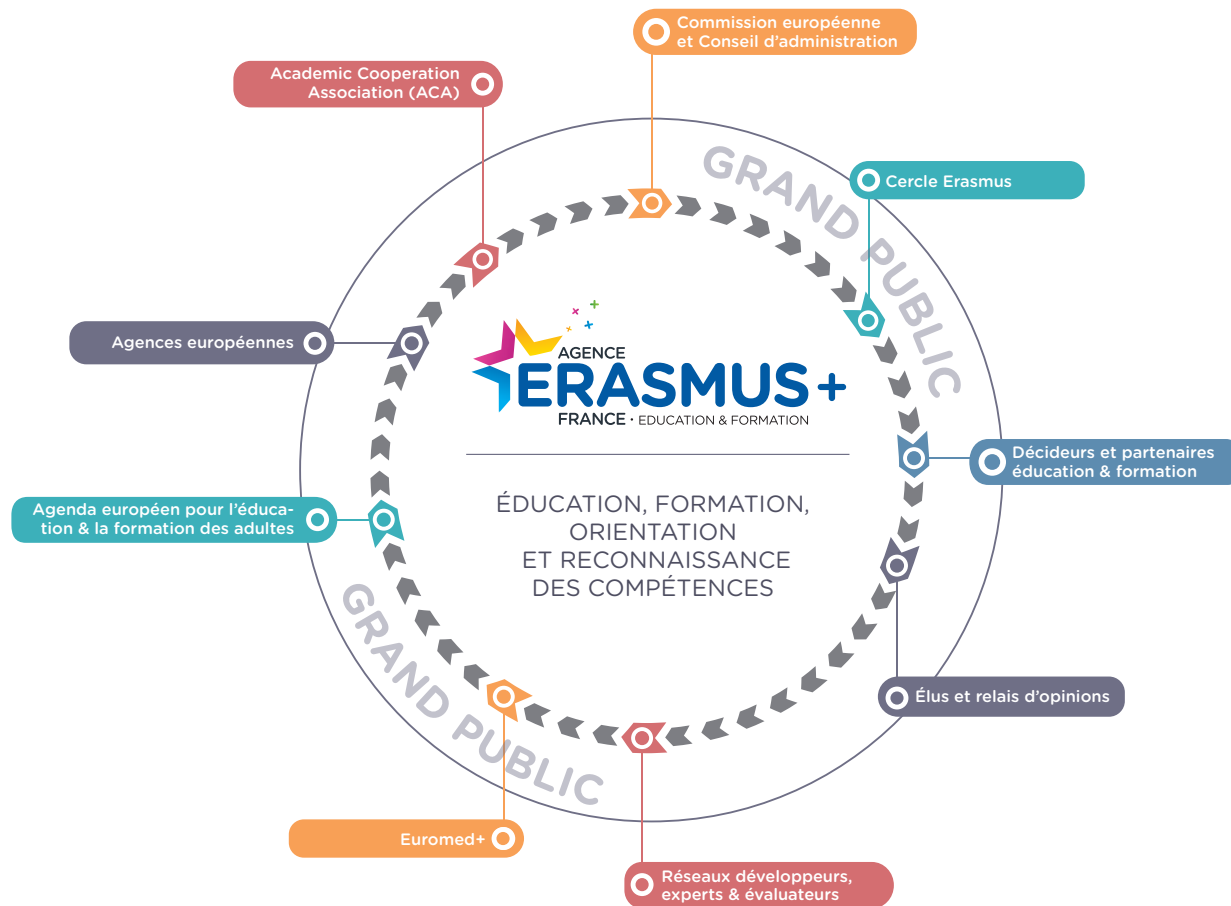
Elle organise tout au long de l'année des journées d'information et des ateliers afin de mieux faire connaître les programmes et dispositifs européens, le contexte dans lequel ils s'inscrivent et les bénéfices qu'ils génèrent.

Elle participe aussi à de nombreuses actions initiées par des organismes ou institutions œuvrant dans l'éducation et la formation professionnelle. L'agence initie ou participe activement à la réflexion sur l'évolution du programme Erasmus+ : séminaires et conférences, études et sondages, groupes de travail et sensibilisation des décideurs. L'Agence contribue à la réflexion sur les enjeux sectoriels, nationaux et internationaux dans le domaine de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle.

L'Agence est membre de l'*Academic Cooperation Association (ACA)*, un *think-tank* européen réunissant des organisations qui se consacrent à l'internationalisation de l'enseignement supérieur européen et à la promotion de l'innovation.

Bénéficiant de son statut de GIP, l'Agence facilite les approches transversales et interministérielles.

ECOSYSTÈME DE L'AGENCE





Partie 1

CONSEILLER
& FINANCER
LES PROJETS
DE L'AN 1
D'ERASMUS+

> Lancement national d'Erasmus+, le 29 septembre 2014



Erasmus+ : transformation réussie !

En 2014, le nouveau programme Erasmus+ disposait de crédits en hausse de 10% par rapport à 2013 :

PROGRAMME EFTLV 2013	110 073 000 €	ERASMUS+ 2014	120 182 560 €
COMENIUS	14 500 000 €	ERASMUS+ scolaire	12 379 359 €
ERASMUS	53 880 940 €	ERASMUS+ supérieur	64 447 709 €
LEONARDO DA VINCI	37 936 380 €	ERASMUS+ formation professionnelle	38 441 511 €
GRUNDTVIG	3 485 680 €	ERASMUS+ éducation des adultes	4 913 980 €

La première année du programme Erasmus+ en 2014 est une réussite : les organismes d'éducation et de formation ont répondu présents à ce premier appel à propositions avec près de 2 000 candidatures reçues. Cette dynamique traduit une adhésion au nouveau programme et une reconnaissance de la nouvelle stratégie européenne.

Les partenariats stratégiques, nouvelle action du programme Erasmus+, ont suscité un réel intérêt : le nombre de candidatures reçues, 452 tout secteur confondu, dépasse les attentes. En particulier, la nouveauté des partenariats trans-sectoriels (10% des candidatures) permet à des acteurs de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle de coopérer au niveau européen sur des enjeux partagés.



Au total, sur l'ensemble des projets et des secteurs, **67 500 mobilités** ont pu être financées dont :

- ✓ plus de 27 000 séjours d'étude pour des étudiants du supérieur d'une durée moyenne de sept mois ;
- ✓ plus de 25 000 stages en entreprises de quelques semaines à plusieurs mois pour des élèves de lycées professionnels, des apprentis, des étudiants et des jeunes demandeurs d'emploi ;
- ✓ plus de 8 000 séjours de formation et d'enseignement pour des personnels de l'éducation et de la formation : encadrants, tuteurs, enseignants, personnels administratifs, etc.

Des projets en hausse et de qualité

Les candidatures reçues à l'Agence sont évaluées par des experts indépendants, spécialistes des secteurs de l'éducation et de la formation. Près de 130 experts ont travaillé sur l'évaluation des projets. Ils ont bénéficié d'une formation de l'Agence et ont suivi des critères d'évaluation et des modalités d'évaluation définies au niveau européen.

Le bilan qualitatif de cette première année du programme est très positif : le niveau de qualité des projets est en augmentation par rapport aux années précédentes. Les évaluateurs ont ainsi souligné une bonne compréhension par les candidats du nouveau programme et de ses nouvelles règles, avec une nuance sur les questions d'impact des projets, notion difficile à appréhender mais prioritaire pour l'efficacité de long terme du programme. L'Agence poursuit le développement d'outils au service des porteurs de projets pour les accompagner sur cette dimension.



Personnels de l'enseignement scolaire
enseignants, personnels de direction, inspecteurs...

ENSEIGNEZ OU FORMEZ-VOUS EN EUROPE AVEC

ERASMUS+
Cohésion, éducation, jeunesse, sport

Jusqu'en 2020, montez un projet avec votre établissement, renseignez-vous auprès de votre Rectorat (DAREIC) et sur www.agence-erasmus.fr

PARTIR POUR QUOI FAIRE ?
-> enseigner dans un établissement européen
-> suivre des cours ou assister à des séminaires
-> réaliser un stage d'observation

PARTIR COMBIEN DE TEMPS ?
-> 2 jours à 2 mois (hors temps de déplacement)

PARTIR AVEC QUELLES AIDES ?
Erasmus+ prend en charge les coûts liés aux frais de voyage, de séjour ou d'activités.

Exemple 1
Jean Treoran, inspecteur à Paris, part suivre un séminaire de 2 jours à Berlin sur « le numérique à l'école ». Montant de ses aides : 275€ pour les frais de voyage + 120€/jour pour les frais de séjour + 210€ pour les frais d'inscription au séminaire.

Exemple 2
Enseignant à Marseille, Sam Dinamite part réaliser un stage d'observation de 10 jours dans un collège de Cambridge. Montant de ses aides : 275€ pour les frais de voyage + 160€/jour pour les frais de séjour.

ERASMUS+

Un accompagnement pour plus de réussite

L'accompagnement des projets est un enjeu essentiel pour l'Agence en 2014 et dans les années à venir. L'Agence a ainsi organisé en octobre et novembre 2014 des ateliers de lancement à destination des nouveaux porteurs de projet sélectionnés en mars 2014 : quinze journées ont réuni 1 247 participants. Au-delà de ces journées, l'Agence produit et diffuse des guides et développe des modules innovants de formation à distance et des classes virtuelles.

Pour l'enseignement scolaire, l'année 2014 a été une année de transition car le nombre de candidatures n'a pas permis de distribuer l'intégralité des fonds disponibles ; les fonds concernés ont été redistribués sur d'autres actions. Pour remédier à cette situation, l'Agence s'est rapidement concertée avec le ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche autour d'un plan d'actions pour mieux sensibiliser aux enjeux spécifiques de l'enseignement scolaire : faciliter la mobilité des personnels enseignants et de direction, permettre la mobilité des conseillers pédagogiques et des inspecteurs. Ces actions et la mobilisation des rectorats autour de la possibilité nouvelle de constituer des consortiums à l'échelle académique auront permis de redresser nettement la situation en 2015.

> Encart publicitaire paru les 19 et 26 février 2015 dans Courrier International ; les 14 et 7 mars 2015 dans Télérama

Concernant les stagiaires de la formation professionnelle continue, la démocratisation du programme a été une priorité en 2014. La mobilité des apprenants sous statut de stagiaires de la formation professionnelle continue est éligible et encouragée dans Erasmus+, quel que soit leur niveau de qualification. C'est désormais une réponse au chômage des jeunes et à leurs difficultés d'insertion.

Cette première année du programme a vu aussi la mobilisation sur les territoires des acteurs institutionnels. Les conseils régionaux sont impliqués dans trente-cinq projets différents et cordonnent directement six projets de mobilité. Au niveau académique, il faut souligner l'implication très forte des services avec quarante-cinq projets qui impliquent des GIP dont plus d'une vingtaine de projets coordonnés directement, aussi bien dans l'enseignement et la formation professionnels qu'au niveau de l'enseignement supérieur.



EXEMPLE DE PROJET TRANS-SECTORIEL

Echanges de bonnes pratiques
et d'outils en éducation à la
sexualité par et pour les jeunes

Ce projet de deux ans, associant des partenaires belges et portugais et coordonné par l'Association de Lutte contre le Sida, a été jugé remarquable par les évaluateurs. L'objectif du projet est de permettre la coopération entre les acteurs de l'éducation et de la formation en vue de favoriser la qualité de l'enseignement et la transmission de connaissances en direction des jeunes Européens en matière de santé sexuelle. La méthodologie repose sur une démarche de partage entre les professionnels et les jeunes. Les résultats attendus sont des productions et des outils de sensibilisation réalisés par les jeunes et susceptibles d'être diffusés par d'autres jeunes.



EXEMPLE DE PROJET DE MOBILITÉ DES STAGIAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Euromobilité Erasmus+,
un levier pour l'emploi

Pôle Emploi est un acteur déterminant du succès du programme. Le projet cible la mobilité des jeunes les moins qualifiés (niveau 5, 4 et 3). Les candidats potentiels à la mobilité sont nombreux, Pôle Emploi en ayant identifié plus de 150 000. La mobilité est en effet considérée comme une expérience, décuplant les compétences, la confiance en soi et accélérant le retour à l'emploi.





Un développement au-delà des frontières de l'Union européenne

L'Europe de l'éducation tout au long de la vie compte aujourd'hui trente-trois États participants ; ils seront sans doute trente-cinq à la fin de l'année avec l'intégration de nouveaux États des Balkans occidentaux. On peut avancer qu'elle ressemblera dans quelques années à l'Europe du Processus de Bologne et, demain, à celle du Conseil de l'Europe.

Erasmus+ comporte une forte « dimension internationale » au-delà des frontières de l'Europe. En ce qui concerne l'enseignement supérieur, elle améliore la qualité de l'offre européenne dans la poursuite des objectifs généraux du cadre stratégique « Education et formation 2020 » et de l'attractivité de l'Union comme destination d'études. Elle favorise aussi la compréhension entre les peuples et contribue au développement socio-économique des pays partenaires. La dimension internationale du programme Erasmus+ dispose pour la période 2014-2020 d'un budget de 1,7 milliard d'euros.

Très attendues, les journées de lancement sur ces nouvelles opportunités ont réuni plus de 200 responsables d'établissements d'enseignement supérieur les 20 et 21 novembre 2014 à Bordeaux. Elles ont associé des représentants de la Commission européenne et des responsables du programme venus présenter les enjeux et les priorités de l'Algérie, de la Tunisie, du Maroc, de l'Égypte, de l'Ukraine et de la Géorgie.

Parallèlement, la dynamique d'expansion géographique et d'intégration des États qui bordent la Méditerranée a constitué un enjeu majeur. C'est pourquoi l'Agence Erasmus+ France a poursuivi, en collaboration avec la Région Provence-Alpes-Côte-D'azur, la Direction régionale de la Jeunesse et quarante partenaires régionaux, nationaux ou européens, une plateforme *Euro-Med Mobilities* pour promouvoir la mobilité et la coopération dans les secteurs de l'éducation, la formation et la jeunesse entre les deux rives de la Méditerranée. Forte de ce succès, elle est maintenant mandatée par le Ministère des Affaires étrangères et du Développement international pour développer une plateforme dédiée à la formation professionnelle sur l'espace euro-méditerranéen s'inscrivant parmi dix des priorités du 5+5 Education Enseignement et Formation professionnelle¹.

¹ - Le Dialogue 5+5 est le plus ancien cadre de rencontre diplomatique entre pays du Sud et du Nord du pourtour méditerranéen. Il regroupe les pays de la Méditerranée occidentale et a été instauré en 1990 à l'issue d'une réunion des ministres des Affaires étrangères tenue à Rome avec l'objectif d'engager un processus de coopération régionale en Méditerranée occidentale entre les dix pays suivants : l'Italie, la France, l'Espagne, le Portugal ainsi que Malte pour la rive Nord, et les cinq pays de l'Union du Maghreb arabe pour la rive sud. L'Agence porte deux des dix priorités du 5+5 : Euromed+ et le Pass Euromed.



Euro-Med Mobilities, c'est :

▼
**Un public jeune
et international**

▼
Top 9 des consultations :

France, Maroc, États-Unis, Algérie, Espagne, Tunisie, Italie, Roumanie, Belgique

▼
**Un relais
d'information
numérique efficace**



L'Agence accompagne son développement à l'international par une participation active à des réseaux à fort rayonnement intra et extra-européen dans le champ académique. C'est dans cet esprit qu'elle a tissé des partenariats avec des organisations nationales, européennes ou internationales, susceptibles de prolonger ses choix stratégiques :

✓ avec l'*Academic Cooperation Association (ACA)*, *think-tank* européen en matière d'internationalisation de l'enseignement supérieur, dont le directeur de l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation, Antoine Godbert, est vice-président. L'Agence a organisé à Bordeaux du 14 au 16 juin la conférence annuelle de l'ACA sur le thème *Europe in the world / Higher Education accross the globe* pour 200 responsables universitaires afin d'analyser les défis particuliers de l'enseignement supérieur sur tous les continents ;

✓ avec l'*International Confederation of Principals (ICP)*, première organisation internationale des chefs d'établissements de l'enseignement secondaire. Le Conseil de l'association s'est tenu à Poitiers et Bordeaux autour d'une centaine de responsables éducatifs internationaux entre le 7 et 12 juillet 2014.

L'Agence est par ailleurs intervenue dans plusieurs évènements internationaux comme la conférence annuelle de l'*European Association for International Education (EAIE)* à Prague du 16 au 19 septembre 2014.

Enfin, le réseau des agences nationales européennes Erasmus+ participe de cette politique : l'Agence a continué à animer la dynamique inter-agences, notamment lors du séminaire qu'elle a organisé à Bordeaux le 24 octobre 2014 sur l'impact du programme grâce au concours de représentants du CEREQ et de vingt-huit pays. Cette collaboration a aussi permis d'échanger sur les questions de management et sur les aspects techniques d'Erasmus+ pour une meilleure gestion et pour davantage de visibilité des actions.

Impulser la coopération européenne sur les territoires, dans les établissements et les organismes de formation ne se décrète pas. Elle doit se vivre directement. C'est pourquoi l'Agence a mis en place une politique active d'échanges de personnels à travers des expériences de jobshadowing au sein d'autres agences nationales européennes notamment avec l'Allemagne, l'Italie, la Lettonie, la Slovaquie, le Royaume-Uni.

Elle a enfin développé une politique d'accompagnement des agences Erasmus+ nouvellement installées ou en voie de l'être, en poursuivant particulièrement ses partenariats avec la Serbie et la Macédoine.

CHIFFRES CLÉS ERASMUS+ **MASTERS CONJOINTS**

11


projets sélectionnés
par l'EACEA¹

3

projets sélectionnés coordonnés
par un partenaire français

6

projets sélectionnés impliquant
au moins un partenaire français



La France
est leader en
Europe.

1 - Agence Exécutive Education,
Audiovisuel et Culture



Des dispositifs complémentaires pour l'orientation, la formation et la reconnaissance des compétences

L'année 2014 a permis de mettre en œuvre des dispositifs complémentaires du nouveau programme Erasmus+. L'Agence gère en effet différentes conventions : Europass et ses cinq outils pour faire valoir les acquis issus d'une mobilité en Europe, l'Agenda Européen pour l'Éducation et la Formation des Adultes (AEFA), le système ECVET de crédits d'apprentissage (*European Credit system for Vocational Education and Training*) ainsi que le Label européen des langues à son initiative. Elle coordonne enfin, sur le territoire national, le réseau Euroguidance d'orientation scolaire et professionnelle en Europe.

Temps fort de l'année, commun à Europass et Euroguidance, la conférence avec le réseau Euroguidance et la Commission Nationale de la Certification Professionnelle (CNCP) a été organisée le 16 octobre à Paris sur la thématique des réseaux et des outils européens au service de la mobilité. Elle

a réuni près d'une centaine d'experts et a permis de mettre en évidence la nécessité de mieux coordonner leurs offres de service auprès des utilisateurs pour faciliter l'insertion professionnelle.

Les travaux menés depuis 2012 autour de l'Agenda Européen pour l'Éducation et la Formation des Adultes ont donné lieu à un séminaire bilan en octobre 2014 sur les trois thématiques portées par des comités opérationnels : partenariat territorial et réussite en alternance ; accompagnement vers la formation des adultes éloignés du marché du travail ; compétences transversales. Autour des enjeux et des opportunités d'Erasmus+, ce fut l'occasion de renforcer le lien entre la Commission européenne et les ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle et du Dialogue social, et de coordinateurs nationaux AEFA d'Allemagne, d'Italie, de Belgique et de Grèce.



> Séminaire AEFA, 9 octobre 2014.
Le capitaine Patrick Fontaine du commandement du Service Militaire Adapté du ministère Outre-Mer



> Bilan du séminaire AEFA, 9 octobre 2014

Dans le prolongement des années précédentes, le groupe technique national des experts ECVET France s'est réuni pour présenter la mise en œuvre du système de crédits d'apprentissage, et offrir des témoignages d'acteurs et des éléments d'actualité sur la complémentarité Erasmus+ et ECVET. L'équipe des experts ECVET a joué son rôle de promotion et de conseil auprès d'organismes certificateurs et de formation, d'organismes professionnels et paritaires, de partenaires français d'un projet européen, de consultants.

Des productions éditoriales ont également favorisé une lecture transversale des dispositifs si importante pour la crédibilité de long terme du nouveau programme, en particulier son action clé 3. Une brochure intitulée *Des outils au service de la mobilité européenne* présente Europass, Youthpass, ECTS, ECVET, ESCO, le Cadre Européen des Certifications et réseaux Euroguidance, EURES, Eurodesk et centres ENIC NARIC. Elle permet de les resituer dans la perspective de l'*European Area Of Skills and Qualification*. Elle a été réalisée en collaboration avec le réseau Euroguidance, la CNCP et l'équipe nationale des Experts ECVET. Des fiches synthétiques sur Europass ont été rédigées et intégrées à l'intranet de Pôle emploi accessible aux 25 000 conseillers, répartis dans 1 000 agences en France.

Le réseau *European Lifelong Guidance Policy Network* a été valorisé grâce à la réalisation et la diffusion de quatre fiches synthétiques résumant les quatre axes de la résolution de 2008 sur l'orientation tout au long de la vie. L'Agence a également participé au séminaire le 24 juin sur la Coopération inter-réseaux pour l'orientation tout au long de la vie, du niveau national au niveau européen.

> Actes de la 4ème rencontre nationale du réseau Euroguidance France Paris, le 16 octobre 2014

2 - <http://ec.europa.eu/epale/fr>



> EPALE, Plateforme pour les acteurs de l'éducation et de la formation des adultes - @EPALE

Enfin, l'Agence porte depuis fin 2014 le service d'assistance national pour la Plateforme européenne pour les acteurs de l'éducation et de la formation des adultes (EPALE)². Ce nouvel outil permettra de renforcer la promotion d'Erasmus+ et la valorisation de l'expertise française en matière d'éducation des adultes, principalement par le partage de bonnes pratiques entre acteurs.



Partie 2

ÉVALUER LES
PROJETS
& ÉTUDIER
L'IMPACT DES
POLITIQUES DE
MOBILITÉ

> Délégation française des Euroskills, les 3 et 4 octobre 2014 à Lille

L'évaluation des projets financés sur fonds publics s'accompagne désormais d'une montée en puissance de l'étude de leur impact et des capacités de dissémination de ces projets, notamment sur l'insertion professionnelle et la progression des compétences formelles comme informelles. Ce sont là des données indispensables à la bonne gestion comme à la bonne compréhension de l'utilité du programme. Elles correspondent aux attentes citoyennes sur l'efficacité de politiques publiques européennes.



Contrôle, évaluation et identification des bonnes pratiques

L'activité stratégique du contrôle et de l'évaluation a porté en 2014 sur les projets issus du programme EFTLV (2007-2013) : contrôle financier et évaluation qualitative de plus de 3 500 projets, quarante visites de contrôle en cours de projet ainsi que dix-sept audits système et financiers pour les seules actions Erasmus et Transfert d'Innovation Léonardo.

Dans le cadre des contrôles simplifiés ou approfondis, une évaluation qualitative du rapport final est systématiquement réalisée, en interne par les chargés de contrôle, ou en externe par des évaluateurs que l'Agence nationale a désignés. En 2014, ces évaluations externes ont concerné les seuls projets de Transfert d'innovation Leonardo et les programmes intensifs Erasmus.

D'une manière générale, il ressort de ces évaluations que la grande majorité des porteurs de projet mettent correctement en œuvre les activités prévues à la candidature, atteignant ainsi leurs objectifs. Ces projets européens permettent une ouverture concrète à l'Europe au sein des organismes concernés et suscitent un fort attrait pour la mobilité internationale, en particulier chez les jeunes. De plus, ces évaluations permettent chaque année à l'Agence de repérer et valoriser les projets qualifiés de bonnes pratiques : innovations pédagogiques, gestion efficiente des fonds, impacts diversifiés pour l'organisme et les participants, etc.



EXEMPLE DE PROJET DU SCOLAIRE

Le collège de Salviac (Lot) contre le décrochage scolaire

Le projet traite d'une thématique prioritaire, avec pour objectif principal de mettre au point des outils novateurs, ajustés à la réalité du terrain, pour lutter contre le phénomène du décrochage scolaire.

La mise en œuvre de ce projet a impliqué différents acteurs, tant à l'échelle locale qu'europpéenne, et la participation de plus de 800 jeunes (enquête anonyme).

Les résultats et les impacts du projet sont significatifs grâce au recensement des causes et des différentes formes de décrochage, des actions de prévention ou de remédiation mises en place localement, et la production d'outils définis et testés de manière collaborative.



Des études de référence sur l'utilité des dispositifs

Une nouvelle unité de l'Agence, le pôle développement de l'impact, a été créée en janvier 2014 pour répondre aux attentes en matière de données sur l'impact d'Erasmus+. Il s'agit de faire la démonstration de la pertinence des acquis de la mobilité internationale en produisant des données de référence et en renforçant les coopérations extérieures.

L'Agence a d'abord établi un premier bilan prospectif des études réalisées sur la période 2007-2014. L'étude d'impact sur les mobilités internationales des demandeurs d'emploi commencée en 2012 a ensuite été finalisée¹. Enfin, les premiers résultats de l'étude d'impact mobilités internationales des apprentis² ont été communiqués lors d'une conférence de presse organisée avec l'Association des Régions de France à l'Alliance de Française le 29 avril 2014.



> Alain Rousset, président de l'Association des Régions de France lors de la conférence de presse Études d'impact, le 29 avril 2014

L'exploitation de ces données a nécessité la production d'infographies et de posters scientifiques répondant aux problématiques de terrain.



Ces supports ont été utilisés à l'occasion de nombreuses manifestations pendant l'année.



Notre revue scientifique *Journal of International Mobility* s'est enrichie en octobre 2014 d'un deuxième opus consacré aux thématiques de la démocratisation de la mobilité internationale et à l'évaluation de l'impact des mobilités.

> *Journal of International Mobility* #2

1 - <http://www.agence-erasmus.fr/page/etudes-impact>

2 - <http://www.agence-erasmus.fr/page/etudes-impact>

Au-delà des acteurs traditionnels, des décideurs des secteurs de l'éducation et de la formation ont été informés de ces résultats et des bonnes pratiques identifiées, notamment lors du colloque intitulé « La professionnalisation dans tous ses états : de l'école à l'emploi » organisé du 20 au 22 octobre 2014 avec l'ESENESR Poitiers. L'animation du groupe de travail national et l'organisation des Assises territoriales de la mobilité des apprentis (4 et 5 février 2015 à Nantes) a également permis de sensibiliser les acteurs ainsi que de connaître les avancées des groupes de travail nationaux « priorité jeunesse » avec le COREMOB en Région Rhône Alpes et avec le CIEP sur le thème « Langues et employabilité ».

Cette stratégie en direction des décideurs du secteur de l'éducation et de la formation a été portée également à travers le pilotage de dispositifs qui renforcent la qualité et l'impact des projets de mobilité et de coopération, l'AEFA par exemple.

L'Agence a souhaité également renforcer le travail de coopération sur l'évaluation des politiques publiques grâce à un partenariat pluriannuel engagé avec le CEREQ autour de l'exploitation de l'enquête Génération 2010, qui incluait un module de questions sur la mobilité internationale.

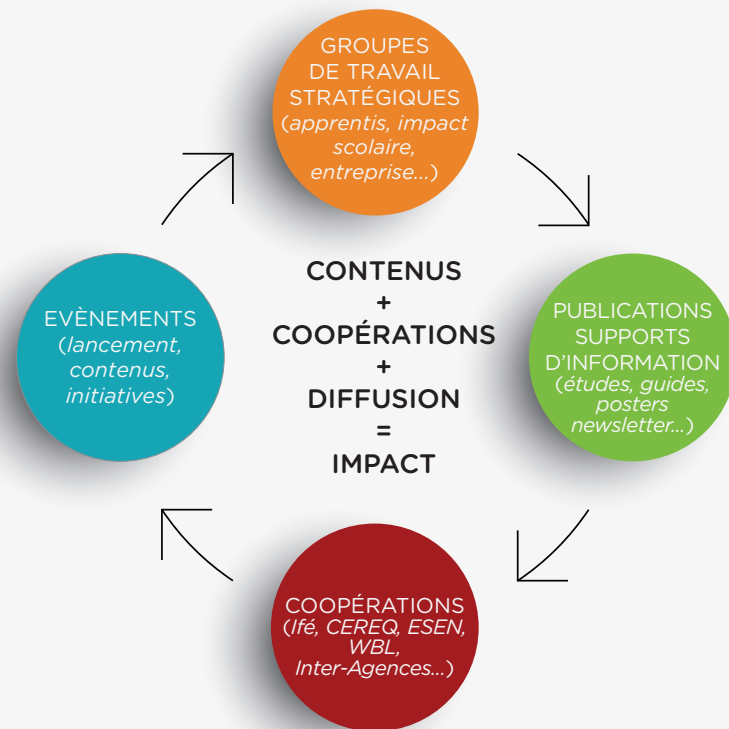
Une brochure a été produite sur ces outils européens au service de la mobilité afin d'en souligner la complémentarité pour les parcours individuels. D'autres publications spécialisées sont venues servir ces enjeux d'information des acteurs : les Soleoscopes n°10 (juin 2014) en coopération avec Campus France sur la mobilité des étudiants européens et n° 11 (septembre 2014) sur l'éducation, l'orientation et la formation des adultes.



> SoleoScope - juin 2014, en partenariat avec Campus France

LES OUTILS DE L'IMPACT ERASMUS+

Adaptés, diversifiés, stratégiques et collaboratifs



Partie 3

INFORMER
LES ACTEURS DES
OPPORTUNITÉS
D'ERASMUS+

> Conférence de valorisation au Conseil régional Nord-Pas-de-Calais - Lille, 1 et 2 octobre 2014



Une promotion et un accompagnement au service des professionnels

La promotion vise à informer, convaincre, orienter et accompagner les porteurs de projets potentiels sur les opportunités d'Erasmus+ afin de garantir un accès large et équitable au programme, et de mettre en oeuvre des actions proactives pour faire émerger des projets de qualité. Une nouvelle unité, le pôle promotion, a été créée en janvier 2014 pour répondre à ces enjeux.

Cette mission se décline d'une part avec la mise à disposition sur la plateforme Penelope+ de toutes les informations nécessaires pour déposer une candidature, d'autre part à travers une stratégie de soutien des développeurs Erasmus+ ; l'ensemble étant appuyé par des campagnes d'information ciblées. La promotion entreprise dès l'automne 2013 a contribué aux bons résultats de l'appel à proposition 2014.

Des missions ont été spécialement organisées au profit des territoires les plus éloignés en Martinique, Guadeloupe et Guyane après celles tenues à la Réunion, en Nouvelle Calédonie et en Polynésie les années précédentes.



> Dépose de la plaque au Collège de la Canopée lors de la mission de promotion Erasmus+ en Guyane du 17 au 19 décembre 2014, organisée en partenariat avec le Rectorat de l'académie de Guyane et la Région Guyane



> Carte du réseau des développeurs de la mobilité - www.agence-erasmus.fr



Sur la plateforme de candidature Penelope+, les porteurs de projet ont été aidés par la mise en ligne de formulaires commentés, de guides budgétaires, de simulateurs, de fiches techniques sur la valorisation des projets. Des méthodes d'accompagnement innovantes s'appuyant sur des visio-conférences et des classes virtuelles ont été mises en oeuvre pour répondre le plus efficacement possible aux demandes. Les actions de formation sur mesure ont concerné de nombreux réseaux nationaux : DAREIC, GIP Académiques, ARF, CNML, Eurodesk, Ligue de l'enseignement, CDEFI, n+i (Study Engineering in France), RISUP, Unaforis, UNMFR, etc.

Le réseau des développeurs a continué à s'étoffer, avec près de 350 membres, dont 221 peuvent être contactés directement par les candidats. La couverture sectorielle et territoriale est désormais assurée dans toutes les régions. Un effort particulier a été accompli pour continuer à former le réseau des développeurs sur Erasmus+ avec l'animation de réunions régionales à Paris, Marseille, Toulouse et Lille, et des classes virtuelles dédiées. L'Agence a été présente aux côtés des développeurs à l'occasion de quarante-cinq événements ou formations organisés par des développeurs : ils ont adressé plus de 6 000 documents de promotion pour ces événements et réunions sur les territoires.

Un accompagnement renforcé a été mené avec les relais de l'enseignement scolaire pour préparer le déploiement des projets de mobilité portés par des consortiums. De même, des actions spécifiques de promotion ont eu lieu pour présenter les nouvelles opportunités offertes dans l'enseignement supérieur par l'ouverture internationale d'Erasmus+. Enfin, l'Agence a organisé la première journée nationale d'information sur les alliances sectorielles et les alliances de la connaissance. Le positionnement d'acteurs français sur ces projets à haute valeur ajoutée est particulièrement stratégique.



Une communication vers les décideurs et les Français

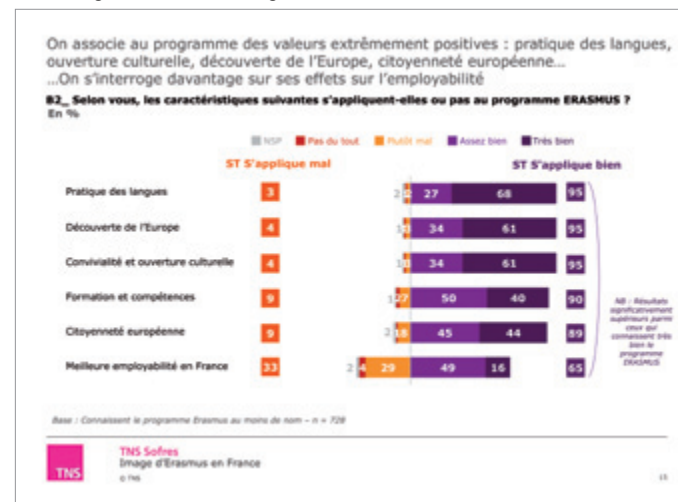
Les nouvelles orientations du programme Erasmus+ impliquent une communication active en direction des décideurs, des médias et du grand public. Aussi, l'Agence a-t-elle déployé une stratégie d'opinion et d'influence auprès des citoyens, des décideurs et des élus pour soutenir les valeurs positives du programme.

Un sondage TNS Sofres conduit en mars 2014 a mesuré pour la première fois l'attachement des Français à la marque Erasmus : de manière spontanée, ils citent Erasmus comme la réalisation principale de l'Europe, juste après l'euro et presque à égalité avec la PAC ! Également testés auprès des Français, les bénéfices et les valeurs associés ainsi que la pertinence des nouvelles orientations d'Erasmus+ pour l'employabilité.

Outre le bénéfice d'indicateurs de notoriété intéressants à mesurer jusqu'en 2020, les résultats du sondage sont autant d'arguments pour nourrir une communication d'influence : une large diffusion en a été faite dans le contexte des élections européennes et des élections municipales auprès des édiles des villes de plus de 30 000 habitants. Les élus sont en effet des acteurs essentiels sur les territoires pour impulser une dynamique européenne et internationale dans l'objectif de favoriser l'insertion professionnelle, notamment celle des jeunes. Cette action s'est poursuivie en 2015 avec des auditions au Parlement européen.



> Sondage TNS Sofres « Image d'Erasmus en France » - 25 au 31 mars 2014





Nouveau programme, nouvelle Agence... Le lancement national d'Erasmus+ le 29 septembre 2014 a permis de mobiliser l'ensemble des réseaux institutionnels et de bénéficier d'un impact médiatique exceptionnel compte-tenu de la présence de la Commissaire européenne, Androulla Vassiliou, et de quatre ministres :

- ✓ Najat Vallaud-Belkacem, Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ;
- ✓ François Rebsamen, Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social ;
- ✓ Patrick Kanner, Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports ;
- ✓ Geneviève Fioraso, Secrétaire d'État chargée de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Devant 300 personnes réunies à la Cité internationale universitaire de Paris, l'esprit fédérateur du programme européen a été mis en avant, favorisé également par la participation conjointe des deux agences nationales Erasmus+.

- > De gauche à droite :
- Cédric Villani - Directeur de l'Institut Henri-Poincaré et professeur à l'université Claude Bernard Lyon 1
 - Patrick Kanner - Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
 - Geneviève Fioraso – Ministre déléguée à l'enseignement supérieur et à la recherche
 - François Rebsamen - Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social
 - NAKIB Yasmina – Délila - Grundtvig
 - Najat Vallaud Belkacem - Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
 - Androulla Vassiliou – Commissaire à l'Éducation, la Culture et Multilinguisme
 - Anahi Amine Erasmus Lycée Brassens Paris
 - Clémence Delmotte - Service Volontaire Européen
 - Soha El Jammal - Échange de jeunes - Sarah Hermanutz - Erasmus
 - Yan Lartigau- Compagnons du devoir de Bordeaux
 - Nathalie Brahimi- Comenius Staff mobility
 - Aurélie Bourdet stage Leonardo
 - Antoine Godbert – Directeur Agence Erasmus+ France / Education Formation
 - Candice de Laulanié- Directrice Agence Erasmus+ France / Jeunesse Sport

L'organisation de la Conférence annuelle de valorisation, l'événement annuel des professionnels français de la mobilité internationale, a rassemblé 200 personnes au Conseil régional Nord Pas-de-Calais les 1er et 2 octobre 2014 durant la finale européenne des *Euroskills*. A l'occasion de ce rassemblement de plus de 100 000 visiteurs, un Europass symbolique a été remis par le Commissaire chargé de l'emploi, László Andor, aux 500 apprentis compétiteurs présents. Cet événement national a vu son rayonnement augmenter via un site dédié et la réalisation d'interviews vidéos pour renforcer l'impact et l'accessibilité aux débats .



> Remise officielle d'un Europass Mobilité symbolique par le Commissaire européen László Andor lors des Euroskills, du 2 au 4 octobre 2014 à Lille

> Madjouline Sbaï, Vice présidente du Conseil régional Nord-Pas-de-Calais, lors de la conférence de valorisation à Lille du 1er et 2 octobre 2014



En cette année de lancement du programme Erasmus+, l'Agence a organisé ou s'est associée à de nombreux autres événements pour développer son positionnement sur différents champs d'intervention, notamment :

- ✓ le lancement d'Erasmus+ le 16 janvier à Bordeaux, en présence de la Ministre en charge des Français de l'étranger, Hélène Conway Mourret, en ouverture de la soirée Free to Move Party ;
- ✓ la Fête de l'Europe les 9 et 10 mai à Paris et à Bordeaux ;
- ✓ le Festival Europavox les 5, 6 et 7 juin à Clermont-Ferrand ;
- ✓ les Campulsations du 24 au 31 septembre à Bordeaux ;
- ✓ le Festival International du Film Indépendant de Bordeaux du 7 au 11 octobre.



> Affiche du festival Europavox, du 5 au 7 juin 2014 à Clermont-Ferrand

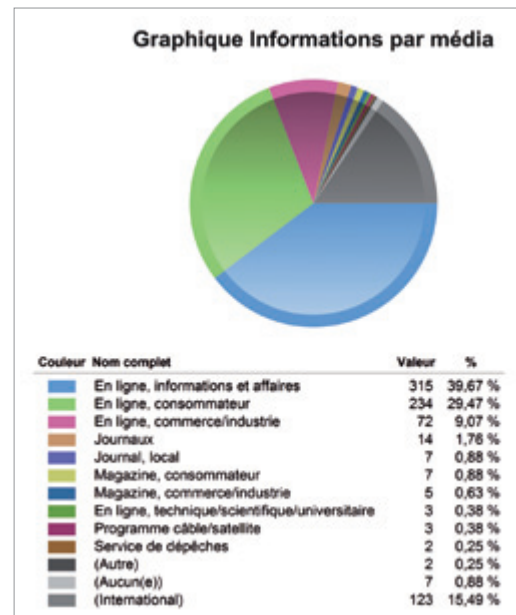


> Lancement Erasmus+ à Bordeaux le 16 janvier 2014 par la ministre déléguée aux Français de l'Étranger, Hélène Conway-Mouret

La politique d'information sur le nouveau et l'ancien programmes été conduite directement grâce au développement et à l'animation de supports électroniques et, indirectement, via les médias spécialisés et grand public.

Différents sujets ont nourri cette sensibilisation des médias : promotion des opportunités nouvelles d'Erasmus+ et de son impact sur l'insertion professionnelle, classement dynamique des universités (mobilité en valeur relative), information sur les premiers résultats de l'appel d'offre 2014, etc.

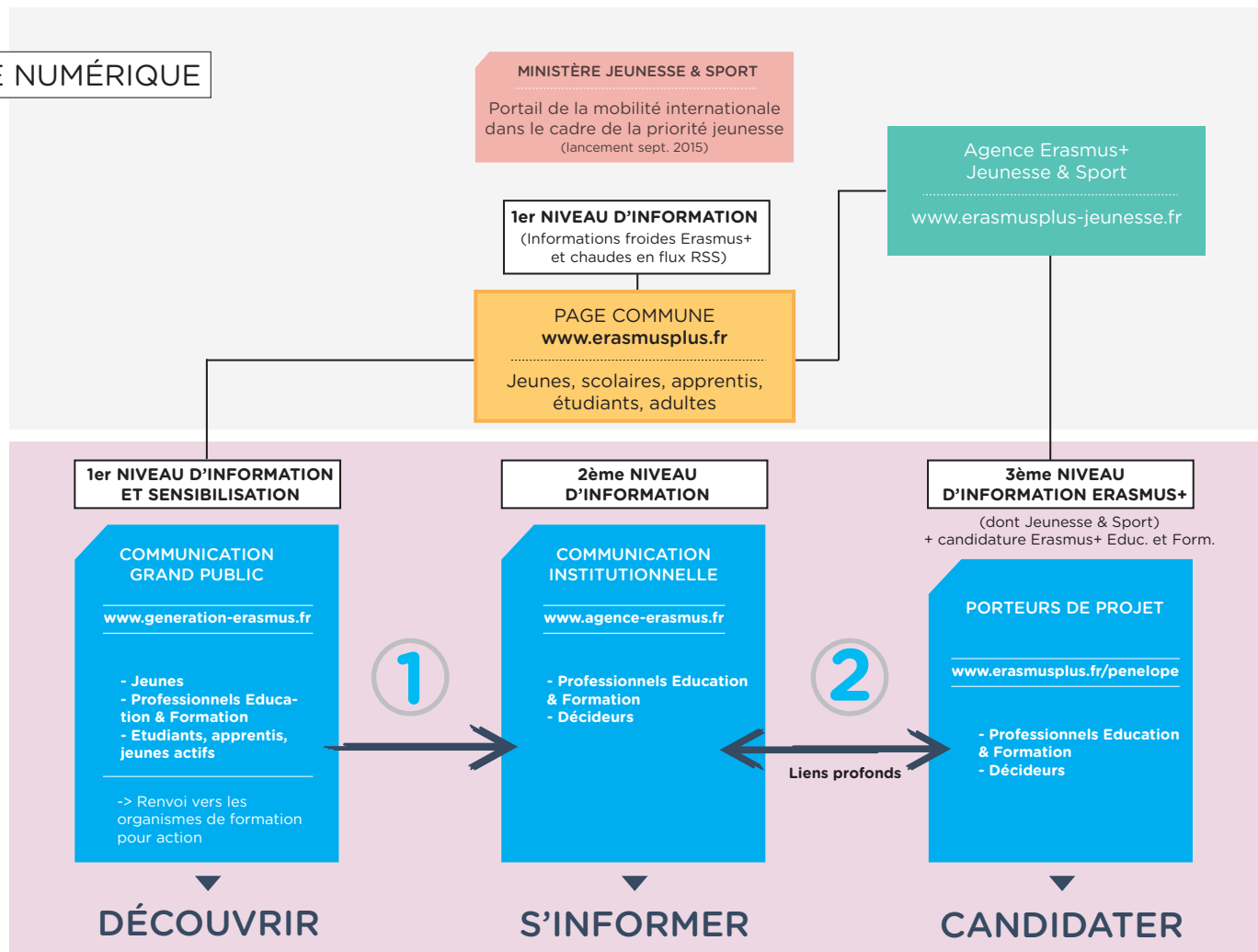
Sur 540 articles parus, 36% ont été publiés par la presse quotidienne régionale : ils valorisent principalement des projets locaux et les porteurs de ces projets qui animent les territoires à travers une Europe citoyenne. Les retombées médiatiques 2014 ont été positives en termes quantitatif et qualitatif avec un élargissement notable des cibles touchées :

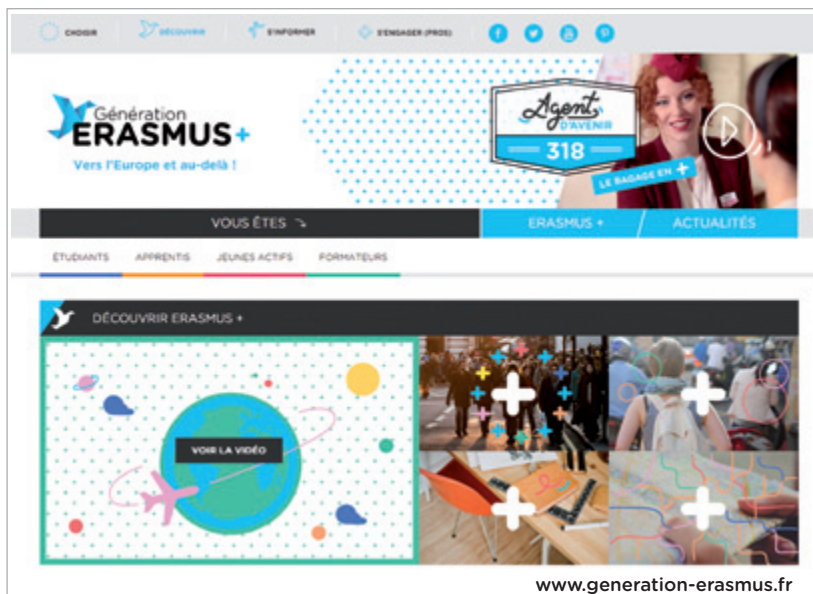


ÉCOSYSTÈME NUMÉRIQUE

En 2014, l'Agence Erasmus+ a administré et animé plusieurs sites et plateformes répondant aux attentes de différents publics : grand public, professionnels et institutionnels, porteurs de projets.

Ils s'articulent avec ceux de l'Agence Jeunesse et avec les initiatives ministérielles visant à informer les jeunes.





La poursuite de la politique éditoriale a permis d'accompagner les acteurs de l'éducation et de la formation sur le contexte, l'actualité et les bonnes pratiques de l'ancien et du nouveau programmes : production et diffusion du Mag Erasmus+ auprès de 35 400 abonnés sur les thématiques de l'ouverture au monde du programme, de l'apprentissage, et de l'apprentissage des langues grâce aux mobilités.

Pour le grand public, la campagne de communication du début d'année 2015 a été conçue autour de la production de webséries et de la refonte du site Génération Erasmus+. Cette stratégie a permis d'atteindre 60 000 personnes sur Youtube en un mois et a généré de nombreuses retombées médiatiques nationales.

Grâce à l'investissement d'un *community manager* à temps partiel, les réseaux sociaux ont été investis pour prendre en compte l'évolution des systèmes d'information et des métiers de la communication.

L'Agence a lancé il y a deux ans www.statisticsforall.eu. Ce site permet d'afficher en temps réel les principales données issues du programme EFTLV 2007-2013 : nombre de mobilités, région de départ, pays de destination, durée, type de participants, budgets, ou encore géolocalisation de l'ensemble des projets financés. Statisticsforall associe 18 agences nationales volontaires et couvre 13 pays.

L'extension du site aux données du programme Erasmus+ est en cours ; il devrait être finalisé fin 2015. Ce nouveau site, au développement duquel s'associe la Commission européenne, couvrira l'intégralité des 33 pays participant au programme pour les données concernant le volet Éducation & formation, mais également le volet Jeunesse.











> <http://www.statisticsforall.eu>



> Websérie « Erasmus+, un bagage en + », réalisée par La Netscouade, Cutcutprod, et l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation

INDICATEURS MÉDIAS

RÉALISÉ 2014 ▾

 PRESSE	540 articles
 MAG' ERASMUS	38 147 abonnés
 FLASH ERASMUS+	38 209 abonnés
 FACEBOOK AGENCE	4 802 fans
 FACEBOOK GÉNÉRATION ERASMUS	2 640 fans (+ 921 en 2014)
 TWITTER AGENCE	1 546 followers
 TWITTER GÉNÉRATION ERASMUS	559 followers
 YOUTUBE AGENCE	203 802 vues
 YOUTUBE GÉNÉRATION ERASMUS	78 603 vues
 LINKEDIN	552 abonnés



Partie 4

ASSURER LE
DÉVELOPPEMENT
DE L'AGENCE
& OPTIMISER SA
GESTION



Le nouveau programme renforcé et la gestion de la fin du précédent programme ont nécessité une mobilisation forte des moyens tant humains que financiers et un accompagnement repensé des procédures et des outils de fonctionnement. Cet effort est sensible dans un contexte d'augmentation des effectifs à gérer et des nouvelles réglementations à appliquer.



La montée en puissance des compétences et des modalités d'administration

Le plafond d'emploi qui était de 92 ETP en 2014 a été relevé à 96,5 ETP au 1er janvier 2015. Les recrutements ont nécessité la rédaction et la publication de 28 offres ayant généré 1 400 candidatures et 140 entretiens.

L'Agence s'est en outre fortement investie dans la mise en œuvre des concours portés par le rectorat (analyse des postes, profils à publier, communication rectorat, formation des agents en interne etc..) ainsi que dans le traitement des demandes de stages en très forte augmentation (dix-neuf stagiaires accueillis en 2014). Enfin, quatre campagnes distinctes d'entretiens professionnels et d'avancement simultanées ont été menées dont trois pour des administrations différentes.

Le plan de formation 2014 a permis une moyenne de 6,14 jours de formation par agent et par an, soit plus de 565 jours de formation et 57 sessions de formation organisées (budget consommé à 99%).

Concernant la mise en conformité du Groupement d'Intérêt Public en matière de dialogue social, les instances paritaires du Comité technique et de la Commission consultative paritaire ont été créées ; des élections ont été organisées pour la désignation des représentants qui y siègeront.

Par ailleurs, une lettre RH est désormais diffusée tous les trimestres en interne et des sessions d'accueil sont organisées pour les nouveaux arrivants.



Copyright : photographique : SUD OUEST

Les procédures d'achat ont été sécurisées avec le développement en interne de deux procédures dématérialisées pour les demandes d'achat inférieures et supérieures à 15 000 euros HT. La stratégie d'achats 2015/2020 a été préparée avec l'inventaire 2014 des biens de l'Agence et grâce à une étude du marché des contrats de fonctionnement pour le plan de renouvellement 2015 sur l'entretien du bâtiment, la maintenance technique, les assurances, le système de sécurité, les services de téléphonie fixe et mobile et l'Internet. Ces évolutions améliorent la sécurisation des procédures d'achat selon le règlement des marchés publics ainsi que la contractualisation avec les prestataires.

Les évolutions profondes dans la gestion du programme et ses modalités de candidature ont impliqué une migration informatique sur une nouvelle plateforme Erasmus+/Penelope+. Elle est plus lisible et dotée un backoffice plus fonctionnel ainsi que de nouvelles fonctionnalités : module de réservation, demande d'achat, reporting sur les budgets, intégration interfaçage comptable, rapport annuel financier. Les fonctionnalités existantes ont également été optimisées : messagerie bénéficiaire/agence, simulateur financier, valorisation plus fine des projets et géolocalisée.

Concernant les infrastructures de l'Agence, la finalisation des travaux des locaux du n°24 du quai des Chartrons et la mise aux normes du bâtiment n°25 grâce au démarrage des travaux de maintenance et de remplacement ont été rendues possibles grâce à un suivi patient des chantiers. L'Agence va également bénéficier dès le début 2015 d'un remplacement des mobiliers usagés, du réaménagement de l'espace accueil et d'un plan général d'implantation des nouveaux locaux pour de nouveaux arrivants.

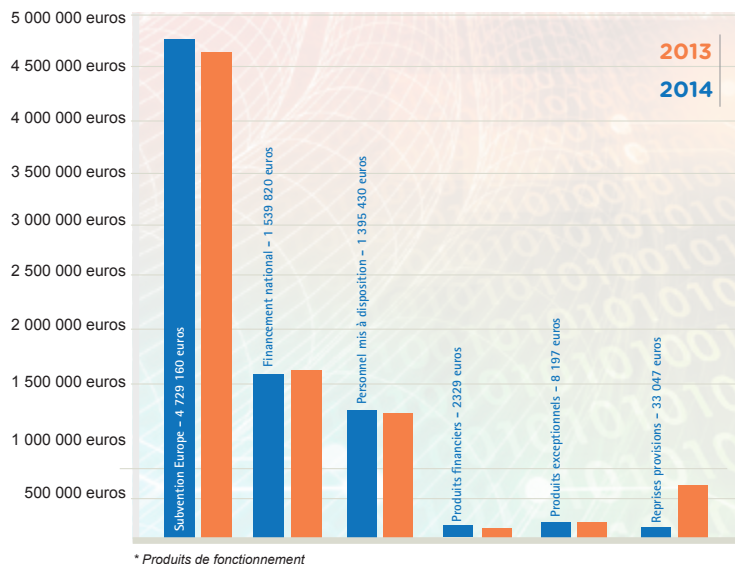
> *Les personnels
de l'Agence
Erasmus+ France /
Éducation Formation,
le 16 mars 2015*



Des crédits en hausse et maîtrisés dans leur gestion

Le démarrage du nouveau programme Erasmus+ a fortement mobilisé la gestion financière de l'Agence en raison de la hausse des fonds versés par la Commission européenne mais également de la prise en compte de nouvelles règles financières.

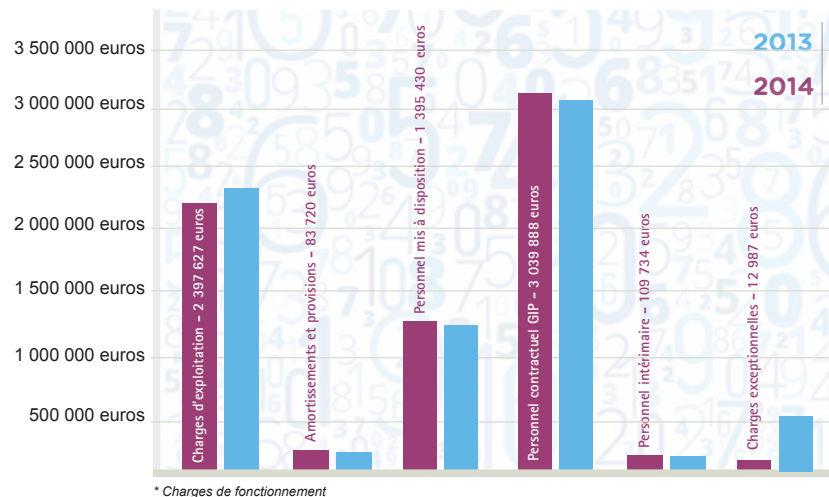
RÉPARTITION DES PRODUITS* - EXERCICES 2013/2014



Ainsi, l'augmentation des crédits de fonctionnement et d'intervention s'élève respectivement à 8,9% et 9,2%.

La contribution nationale au fonctionnement de l'Agence (subventions et personnel mis à disposition) est en légère progression de 0,41%.

RÉPARTITION DES CHARGES* - EXERCICES 2013/2014



Le montant des avances payées en 2014 aux bénéficiaires du programme Erasmus+ s'élève à 79 849 131 euros sur un budget global de 120 182 560 euros. Les dépenses de fonctionnement diminuent de 6,62% par rapport à l'exercice 2013, en raison, notamment, de la maîtrise des charges d'exploitation.

La promotion du programme Erasmus+ constitue une part importante des dépenses de l'année permettant ainsi aux bénéficiaires potentiels de s'approprier les nouvelles règles contractuelles et de se saisir des nouvelles opportunités.

AGENCE ERASMUS+ FRANCE / EDUCATION FORMATION
24-25 quai des Chartrons
33080 BORDEAUX Cedex
05 56 00 94 00

www.agence-erasmus.fr . www.generation-erasmus.fr



Réalisation et conception graphique :
Cabinet du directeur / Mission Information & Communication
Mars 2015

*Réalisé avec le soutien financier de la Commission européenne.
Le contenu de cette publication et l'usage qui pourrait en être fait
n'engagent pas la responsabilité de la Commission européenne.
Crédits photos : ShutterstockImages. Mars 2015.*